



Remise non prévue sur facture téléphonie mobile

Par **Ab33**, le **18/09/2010** à **16:30**

Bonjour,
J'ai récemment changé de forfait téléphonie mobile et de téléphone à la fois. Le téléphone coûte 400€, on m'accorde une remise fidélité de 192€, le téléphone me reviendra donc à 208€
On me précise que je serai remboursé 142€ sur ma prochaine facture de 50€ sur la suivante.
1ère facture tout est ok, je suis prélevé du montant du forfait plus les 258€ prévus.
2ème facture tout est ok, je suis prélevé du montant du forfait moins les 50€ restant de la remise.
3ème facture surprise, je suis prélevé du montant du forfait moins 100€ qui viennent de nulle part.
J'en suis là, je n'ai pas appelé le service client et eux ne m'ont pas appelé non plus.
Je précise que je suis prélevé automatiquement.
Dans ce cas là, que va-t-il se passer d'après vous ?
Et surtout, si je suis prélevé de 100€ sur la prochaine facture, suis-je en droit de m'y opposer ?
Merci d'avance
Bon Weekend

Par **Ab33**, le **19/09/2010** à **23:13**

Persone ?